

# **Association L'OUSTAL D'ESPÉDAILLAC**

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale – 12 juin 2021**

**Présents** : OUDAR Yves-président, MAGNÉ Gérard-maire  
ANGÉ Danielle, ANSEL Mickael, AUZOLLE Marlène, BARBÉ Lucie, BEAUDET Malika,  
BELKADI Olivianne, CIPIERE Laura, DELPECH Jacques, DELUSINNE Gracianne,  
DESGROLARD Pierre-Blaise, DHIEUX Eliane, DUBOURG Thaïs, GENZARDI Françoise,  
GENZARDI Claude, HELLEQUIN Guillaume, HIRONDELLE Anne-Marie, HURTER  
Christine, HURTER Joël, JAMMES Francis, LANOT Michel, LARNAUDIE Claire,  
LARNAUDIE Marguerite, LARNAUDIE Marie-Louis, LUBIN Valérie, LUCOTTE  
Laurence, MAZÉ Françoise, SIGNAC Amandine, SOREL Marc, VADELL Evelyne,  
VALÉRY René, VIERS Chantal, WIDENMANN Karine, WIDENMANN Bruno

**Absents** : Hélène SZALEWA, secrétaire (procuration) - Christophe LASSALE, trésorier  
(procuration)

### **Ordre du jour :**

- Bilan financier.
- Election du nouveau bureau.
- Élection du conseil d'administration
- Approbation des statuts.
- Approbation du règlement intérieur
- Approbation de la charte
- Mise en place des actions et du fonctionnement du café
- Questions diverses

### **1 – Le mot du maire**

Rappel des conditions et des raisons de création de l'association par Gérard MAGNÉ

Rappel des consultations réalisées au préalable des autres associations d'Espédaillac (chasse, pétanque, comité des fêtes etc...) ainsi que l'auberge Beauville dans un souci de complémentarité du café et non de concurrence.

Rappel des termes du contrat passé entre la commune et l'association (local de l'Oustal – licence IV, ...)

### **2 – Désignation du président et du secrétaire de séance**

Sont volontaires :

- Laurence LUCOTTE – présidente
- Michel LANOT - secrétaire

### **3 – Le mot du Président**

En préalable à la poursuite de la réunion, Yves OUDAR, président de l'association, annonce la **démission de la totalité des membres du bureau actuel**, mis en place pour permettre la création rapide de l'association.

Rappel de l'ordre du jour.

Information sur les statuts, rappel de l'objet de l'association

Information sur le règlement intérieur, accompagnant les statuts par obligation légale à la création de l'association : devient caduque à ce jour car trop général

Information sur le nombre d'adhérents à ce jour : 42

De nouveaux bulletins d'adhésion ont été remis en début de séance (à comptabiliser)

**RAPPEL : seuls les adhérents à jour de cotisation peuvent voter en Assemblée Générale**

#### 4 – **Bilan financier**

L'association ayant été créée récemment et n'ayant pas encore d'activité fonctionnelle, il n'a pas été établi de compte d'exploitation.

Les éléments financiers, à ce jour, 12 juin 2021, sont les suivants :

##### **Total crédit = 2 860 Euros**

1. Cagnotte Leetchi = 2 440 Euros (ouverte jusqu'au 13 juillet 2021)
2. Adhésions => 42 adhérents à 10 Euros = 420 Euros (nouvelles adhésions à comptabiliser)

##### **Total débit = 755 Euros**

1. Lave-verres = 50 Euros
2. Presse fruits = 180 Euros
3. Machine à café-moulin = 380 Euros
4. Ensemble de tables et chaises = 50 Euros
5. Tiroir caisse = 30 Euros
6. Adhésion aux foyers ruraux (assurances, Sacem, ...) = 65 Euros/an

##### **Solde = 2 105 Euros**

#### 5 – **Election du nouveau bureau**

Le nouveau bureau sera constitué de 6 personnes, comme le permettent les statuts :

- ❖ 1 président et 1 vice président
- ❖ 1 trésorier et 1 vice trésorier
- ❖ 1 secrétaire et 1 vice secrétaire

Il a pour fonctions :

- ❖ de mettre en place les éléments et actions demandés par l'Assemblée générale
- ❖ de piloter le fonctionnement de l'association au quotidien
- ❖ de mettre en place des groupes de travail dans un but de réflexion autour de la gestion du café

Appel est fait aux volontaires pour participer au bureau : 6 personnes se présentent.

Les postes sont répartis en fonction du souhait de chacun.

L'approbation du bureau est mise au vote :

- ❖ 26 pour
- ❖ 0 contre
- ❖ 0 abstentions

**Le bureau est adopté à l'unanimité des présents.**

Sa composition est :

Président	Yves OUDAR	Vice Présidente	Karine WIDENMANN
Trésorier	Marc SOREL	Vice Trésorier	Francis JAMMES
Secrétaire	Michel LANOT	Vice Secrétaire	Lucie BARBÉ-JAMMES

*Voir Annexe 1*

## 6 – **Election du Conseil d'Administration**

La mise en place d'un Conseil d'Administration est abandonnée.

Etant donné la taille de l'association, le nombre d'élus aurait été trop important avec cette nouvelle entité.

C'est la raison pour laquelle le bureau a été porté à 6 personnes, ce que permettent les statuts, au lieu de 3 à la création de l'association.

## 7 – **Approbation des statuts**

Pas de question sur les statuts.

L'approbation des statuts est mise au vote :

- ❖ 26 pour
- ❖ 0 contre
- ❖ 0 abstentions

**Les statuts sont adoptés à l'unanimité des présents.**

## 8 – **Approbation du règlement intérieur**

Le règlement intérieur actuel étant devenu caduque (voir paragraphe 3), **un nouveau règlement intérieur sera rédigé prochainement par le bureau, élargi à la présence d'adhérents de l'association.**

Il prendra en compte :

- ❖ les éléments définis dans les statuts, telles que les activités de l'association (voir paragraphe 10.1)
- ❖ les éléments nécessaires au bon fonctionnement de l'association
- ❖ les suggestions et remarques des adhérents

**Il fera l'objet d'une prochaine réunion pour présentation à l'AG et approbation. Ce point doit absolument être réglé AVANT l'ouverture du café.**

## 9 – **Approbation de la charte**

**La charte sera revue prochainement par le bureau, élargi à la présence d'adhérents de l'association.**

Elle prendra en compte :

- ❖ les éléments définis dans les statuts
- ❖ les éléments nécessaires au bon fonctionnement de l'association
- ❖ les suggestions et remarques des adhérents

## 10 – **Mise en place des actions et du fonctionnement du café**

### 10.1 – **Les activités et les produits**

Une séance de réflexion sur les activités qui pourraient être proposées par l'association a permis de construire un tableau comportant :

- ❖ le libellé de l'activité
- ❖ le nombre de présents qui l'aiment
- ❖ le nombre de présents qui accepteraient de la piloter (recherche, mise en place, animation éventuelle, ...)

***Voir annexe 2***

A la suite des activités, la réflexion s'est faite sur les produits qui pourraient se vendre au café.

***Voir annexe 3 et paragraphe 11.1 - Achats***

## 10.2 – ***Le planning***

L'assemblée générale a longuement discuté du planning d'ouverture du café et de la gestion des bénévoles en accord avec ces ouvertures prévisionnelles.

Il en ressort :

1. quelques offres de bénévoles pour des plages de présence « fixes et permanentes »
2. une majorité de bénévoles dont la disponibilité est ponctuelle et non planifiable à moyen/long terme

Un planning **prévisionnel** des ouvertures a été établi pour la période du 15 juillet au 1<sup>er</sup> septembre (*voir annexe 4*).

L'ouverture le vendredi de 17h00 à 19h30 est jugée indispensable en accompagnement du marché de producteurs.

**Chaque plage horaire doit obligatoirement être tenue par 2 personnes au minimum.**

Les plages de présence « fixes et permanentes » seraient :

1. Lundi de 14h00 à 17h30 par Karine WIDENMANN, **2ème bénévole selon planning**
2. Mardi et jeudi de 14h00 à 17h30 par le groupe Les Récré'actives (**valable toute l'année**)
3. Mercredi 14h00 à 17h30 par Gracianne DELUSINNE, **2ème bénévole selon planning**

Les autres plages d'ouverture sont liées à la disponibilité des bénévoles, indiquée obligatoirement sur le planning.

**Toute indication de présence sur le planning doit absolument être respectée sauf cas de force majeure.**

Si aucun bénévole ne s'inscrit pour une plage donnée, le café reste fermé.

Les activités des bénévoles durant leur tenue d'une plage horaire seront détaillées dans le règlement intérieur.

**Apparaît la nécessité de mettre en place un planning « physique » sur lequel les bénévoles pourront s'inscrire en accord avec les ouvertures prévisionnelles et leurs disponibilités.**

Ce planning doit être **partagé**, sur Internet ou non.

Le nombre de bénévoles ou bénévoles/adhérents qui ne seraient pas en possibilité technique d'utiliser l'option sur Internet doit être défini.

Le planning établi devra être affiché sur la porte de l'oustal afin d'être connu de tous les bénévoles et de tous les utilisateurs potentiels du café.

**Le bureau, élargi à des adhérents de l'association, est en charge de trouver la solution à ce point qui doit absolument être réglé AVANT l'ouverture du café.**

## 11 – **Questions diverses**

### 11.1 – **Achats**

A la suite de la recherche des produits pouvant être vendus par le café, la suggestion a été faite par l'assemblée de constituer une commission « achats » afin d'optimiser cette fonction.

Quelques idées : accord à obtenir sur la reprise des invendus, vente de produits locaux bio ou non bio (inclus dans les statuts), boissons au verre et ses problèmes de gestion et/ou de perte, versus boissons en petites bouteilles, offre générique pas trop étendue, ....

**Le bureau, élargi à des adhérents de l'association, est en charge de trouver la solution à ce point qui doit absolument être réglé AVANT l'ouverture du café.**

### 11.2 – **La caisse**

Une caisse-enregistreuse est mise à disposition par Bruno WIDENMANN.

L'assemblée pose la question de la gestion de la caisse physique, contenant l'argent, à la fermeture et à l'ouverture de chaque plage active du café.

Le contrôle de la justesse de la caisse est faite à chaque ouverture et à chaque fermeture : comment l'information peut-elle passer du partant vers l'arrivant, sachant que, généralement, le passage de relais ne se fait pas dans la continuité ?

Les bénévoles ne veulent pas emporter la caisse physique à leur domicile : qui aura en charge son dépôt ?

**Le bureau, élargi à des adhérents de l'association, est en charge de trouver la solution à ce point qui doit absolument être réglé AVANT l'ouverture du café.**

**La séance est levée à 18h55.**

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire, signé par la présidente de séance et le secrétaire de séance.

A Espédaillac, le 12 juin 2021

Laurence LUCOTTE  
Présidente

Michel LANOT  
Secrétaire

Membres du bureau.

	Président	Secrétaire	Treasorier.
Francis Jammes			vice
Lucie Jammes		vice	
Michel Landt		X	
Karine Widenmann	vice		
Narc Sorel			X
Yves Oudar	X		

~~26~~ pairs.  
 0 contre  
 0 abstention

Annexe 2 – Activités souhaitées

Activité	Nombre	Service
jeux de société	125	5
Soirées Match	17	3
scène ouverte musique	14	7
expo	Tous	9
• langues étrangères		2
conferences	12	2
Café phyllo.	15	4
auteur conteur	12	5
dégustation. (dét. français)	Tous	6
• Récré-actives. activités manuelles	20	20
théâtre. match d'impro.	8	20
Colis relais (dépot)	12	Initiation des gens
aide aux devoirs	7	4
animations à thèmes. (Tous)		
Drum.		

Annexe 3 – Produits en vente au café

Produits	j'aime	je m'occupe
thé - tisane		
café		
bière		
chocolat		
Perrier		
• Jus de fruits		
vin		
pastis		
whisky		
glaces		
• <u>bio et local</u>		
cidre		
porto / Fenelon apéritifs.		

biere  
chocolat  
iel  
s de  
stis  
risk  
ace  
le  
d  
opérations

Ouverture (mi-juillet  
fin août)

7 semaines

144.17430.1744  
Après-midi <sup>soirée</sup>

		Karine	
2	lundi	<del>soirée</del>	X
4	mardi	récré- active.	X
5	mercredi	Gratianne	X
5	jeudi	récré- active.	suivant planning.
6	vendredi	X	par le marché, suivant planning.
	samedi	suivant planning.	suivant planning.
20	dimanche	suivant planning	X

Interd